



ENTREPRISES
ET CHEMINS DE FER
EN CHINE

Cie du Bois Sauvage S.A.
Rue du Bois Sauvage 17
1000 Bruxelles

Bruxelles, le 11 décembre 2025

Madame, Monsieur,

Concerne : loi du 1^{er} avril 2007 – actualisation de la note relative à la Cie du Bois Sauvage

Conformément à l'article 74 §8 de la loi du 1^{er} avril 2007, nous vous informons que la participation dans notre filiale, la Cie du Bois Sauvage S.A., a évolué comme suit dans la période du 1^{er} septembre 2024 au 1^{er} septembre 2025 (cf. liste en annexe) :

- Au 01/09/2023 : 744.821 titres sur 1.677.346 soit 44,91%
- Au 01/09/2024 : 747.269 titres sur 1.658.509 soit 45,06%
- Au 01/09/2025 : 748.572 titres sur 1.618.993 soit 46,24%

Nous vous informons qu'aucune modification n'est intervenue entre le 1^{er} septembre 2024 et le 1^{er} septembre 2025 dans cette participation qui aurait pu entraîner la perte de la dispense prévue à l'article 74 de la loi précitée ou qui aurait fait naître une obligation de lancer une offre au sens du chapitre III de l'arrêté royal du 27 avril 2007 relatif aux offres publiques d'acquisition.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.



Pierre Alexis Hocke
Administrateur Délégué

Entreprises et Chemins de Fer en Chine s.a.

Rue du Bois Sauvage 17 - 1000 Bruxelles - Belgique

Tél : +32 (0)2 227 54 50 - Fax : +32 (0)2 219 25 20 - www.bois-sauvage.be

Banque : BNP Paribas Fortis 210-0281839-09 - BIC : GEBABEBB - IBAN : BE52 2100 2818 3909 - TVA : BE 0403 207 521 - RPM Bruxelles

EVOLUTION DE LA PARTICIPATION DE E.C.F.C. dans C.B.S du 01/09/2024 AU 01/09/2025

description	réf	date	quantité
Position		01-09-23	744.821
Achat	230040	04-10-23	300
Achat	230041	05-10-23	300
Achat	230044	19-12-23	300
Achat	240004	17-01-24	250
Achat	240005	18-01-24	20
Achat	240007	22-01-24	230
Achat	240008	24-01-24	29
Achat	240009	25-01-24	19
Achat	240010	08-03-24	89
Achat	240011	11-03-24	411
Achat	240012	13-03-24	500
Achat	250004	02-04-25	1.303
Position		01-09-25	748.572



FINGAREN

Cie du Bois Sauvage S.A.
Rue du Bois Sauvage 17
1000 Bruxelles

Bruxelles, le 11 décembre 2025

Madame, Monsieur,

Concerne : loi du 1^{er} avril 2007 – actualisation de la note relative à la Cie du Bois Sauvage

Conformément à l'article 74 §8 de la loi du 1^{er} avril 2007, nous vous informons que la participation dans notre filiale, la Cie du Bois Sauvage S.A., a évolué comme suit dans la période du 1^{er} septembre 2024 au 1^{er} septembre 2025 (cf. liste en annexe) :

- Au 01/09/2023 : 93.897 titres sur 1.658.509 soit 5,66%,
- Au 01/09/2024 : 93.897 titres sur 1.658.509 soit 5,66% (aucun achat),
- Au 01/09/2025 : 91.987 titres sur 1.618.993 soit 5,68%.

Nous vous informons qu'aucune modification n'est intervenue entre le 1^{er} septembre 2024 et le 1^{er} septembre 2025 dans cette participation qui aurait pu entraîner la perte de la dispense prévue à l'article 74 de la loi précitée ou qui aurait fait naître une obligation de lancer une offre au sens du chapitre III de l'arrêté royal du 27 avril 2007 relatif aux offres publiques d'acquisition.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.



Valérie Paquot
Administrateur

EVOLUTION DE LA PARTICIPATION DE FINGAREN dans C.B.S du 01/09/2024 AU 01/09/2025

description	réf	Date	Quantité
Position		01-09-23	93.897
Ventes	230051	23/10/2024	-382
Ventes	230052	25/10/2024	-382
Ventes	230053	05/11/2024	-382
Ventes	230055	05/11/2024	-191
Ventes	230056	05/11/2024	-191
Ventes	230058	11/11/2024	-382
Position		01-09-25	91.987